

Arab Tunisian Bank
RESOLUTIONS DE L'AGO du 23 mai 2009

Première résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les Etats Financiers arrêtés au 31 Décembre 2008 tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième résolution

Après avoir entendu la lecture des rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatives aux conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été mentionnées dans les rapports des commissaires aux comptes .

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion concernant l'exercice 2008.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des bénéfices de l'exercice 2008 comme suit :

Bénéfice de l'exercice	37 502 383,377 DTU
Report à nouveau 2008	20 774,279 DTU
Réserves disponibles	1 650 000,000 DTU
Bénéfice à répartir	39 173 157,656 DTU

A déduire :

Réserves légales	1 958 657,883 DTU
Réserves pour réinvestissements exonérés	27 000 000,000 DTU
Réserves à régime spéciale	3 267,000 DTU
Dividendes (17%)	10 200 000,000 DTU

Total	39 161 924,883 DTU
--------------	---------------------------

Report à nouveau 2008	11 232,773 DTU
------------------------------	-----------------------

La date de mise en paiement des dividendes est fixée à compter du 28 mai 2009.

Cinquième résolution

L'assemblée générale ordinaire décide d'allouer au titre de Jetons de présence, pour chaque administrateur et conseiller, un montant brut de 31 250,000 DT correspondant à un montant net d'impôt de 25 000,000 DT pour l'exercice clos au 31-12-2008 ; ce montant est conforme à celui fixé par l'assemblée générale du 24 mai 2006.

Sixième résolution

Conformément aux articles 19 et 20 des statuts de la banque, l'assemblée générale ordinaire décide d'élire et / ou de renouveler le mandat des administrateurs et d'un conseiller comme suit :

Administrateurs représentant l'Arab Bank PLC :

- Mme Samar EL MOLLA
- Mme Dina Abdelhamid SHOMAN
- Mr Abderrahim EL JILALI SAHER
- Mr Ghaith MISMAR
- Mr Ghassen TARAZI
- Mr Nasri MALHAMI
- Mr Walid SAMAHOURI

Administrateurs tunisiens :

- Mr Ferid ABBES
- Mr Ridha ZERZERI
- Mr Mohamed BEN SEDRINE
- Mr Chedly BEN AMMAR
- Mr Yahia BAYAH

Conseiller :

- Mr Mohamed Ferid BEN TANFOUS

Et ce, pour une durée de 3 ans qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice 2011.

Septième résolution

L'assemblée générale ordinaire décide de renouveler le Cabinet ERNST & YOUNG, pour un deuxième mandat, sur la période 2009-2010-2011 et de désigner le Cabinet GAC « GENERALE AUDIT CONSEIL » en tant que deuxième commissaire aux comptes pour la même période.

Huitième résolution

Après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe ATB, l'assemblée générale ordinaire approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31-12-2008 tels qu'ils ont été présentés.

Neuvième résolution

L'assemblée générale ordinaire donne son approbation pour l'émission d'un Emprunt obligataire d'un montant de 50.000.000 de dinars à réaliser sur une période maximale de 5 ans à compter de la date de la présente assemblée. L'assemblée générale donne pouvoir au conseil d'administration pour fixer les modalités de cet emprunt.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente tous pouvoirs pour effectuer tous les dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.



Bilan Après Affectation
Exercice clos le 31 décembre 2008
(Unité : en 1000 DT)

	31-12-2008	31-12-2007
ACTIF		
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	342 502	64 964
Créances sur les établissements bancaires et financiers	595 239	702 214
Créances sur la clientèle	1 514 041	1 198 593
Portefeuille-titres commercial	475 644	488 266
Portefeuille d'investissement	134 835	208 331
Valeurs immobilisées	53 904	50 841
Autres actifs	34 373	30 344
TOTAL ACTIF	3 150 538	2 743 553
PASSIF		
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	183 234	145 310
Dépôts et avoirs de la clientèle	2 528 188	2 242 378
Emprunts et ressources spéciales	130 031	128 237
Autres passifs	45 514	40 360
TOTAL PASSIF	2 886 967	2 556 285
CAPITAUX PROPRES		
Capital	80 000	60 000
Réserves	183 560	127 248
Résultats reportés	11	20
TOTAL CAPITAUX PROPRES	263 571	187 268
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	3 150 538	2 743 553

CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légate	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour Réinvest exonérés disponible	Réserve pour Réinvest exonérés indisponible	Réserve à régime spécial	Réserve à régime spécial devenue disponible	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Modifications comptables	Total
Solde au 31/12/2008 Avant affectation	80 000	84 064	6 000	4 219	192	58 143	2 725	905	20	37 502	0	273 771
Réserves à régime spécial devenues disponibles		-553			-192			-905		1 650		0
Affectations des bénéfices non réparties au 31/12/2008												
- Réserve légale			1 959							(1 958)		0
- Réserve pour réinvestissement						27 000				(27 000)		0
-Réserve à régime spécial							3			(3)		0
-Dividendes										(10 200)		(10 200)
-Résultats reportés									(9)	9		0
Solde au 31/12/2008 Apres affectation	80 000	83 511	7 959	4 219	0	85 143	2 728	0	11	0	0	263 571